

Association de Billard de Thorigné-Fouillard

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de
Rennes le 20/09/1989 N° dossier W353008386
N° agrément Jeunesse et Sport 98 35 S 09

@mail : billards@abtf35.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 2 juillet 2018 à 20h30

Membres du comité Directeur :

Hervé RABAULT	Présent
André DELABARRE	Présent
Marc ÉLUARD	Présent
Marcel JOSSELIN	Absent
Régis DURAND	Absent
Mickael HENNETON	Excusé
Emmanuel ORHANT	Présent
Christian TAHIER	Présent

Ordre du jour :

- > Budgets.
- > Prochaine saison Blackball
- > Remplacement des billards anglais et réfection du snooker.
- > Matériel et petits travaux
- > Renouvellement du bureau

Compte-rendu :

> Budget 2017-2018 et budget prévisionnel 2018-2019

Le trésorier présente une situation des dépenses pour 2017-2018 conforme au prévisionnel.

Nota : un chèque est revenu impayé. **Hervé** qui a déjà contacté l'adhérent va le relancer pour régler la difficulté

Après discussion, le budget prévisionnel 2018-2019 va être établi sur les bases suivantes :

- Un effectif de 70 adhérents est retenu.
- La cotisation ne sera pas augmentée, sauf répercussion d'une augmentation des parts fédérales et Ligue
- Le poste entretien des billards ne sera impacté que par la réfection des 3 billards français.
- Un achat de tenue (sweet, pull ?) aux couleurs du club va être budgété dans les dépenses. Un mécénat pourra être recherché pour couvrir cette dépense, mais n'est pas comptabilisé dans les recettes.
- Il va être demandé à la mairie d'acheter les dalles LED pour les billards anglais (sur la trésorerie ABTF) et de les faire poser en même temps que les dalles LED prévu pour le snooker.

Le Budget 2018-2019 sera donc un budget présenté avec un déficit sur la saison mais sur la base d'hypothèse basses pour les recettes et hautes pour les dépenses. Pour autant l'objectif est toujours de ramener notre niveau de trésorerie à environ 60% de notre budget de fonctionnement annuel, la finalité de l'association n'étant pas de faire de l'épargne stérile.

> Prochaine saison sportive blackball

A l'issue de la saison sportive 2017-2018, nous avons acquis le droit aligner une DN3, une DR1 et deux DD1 (la formule ayant évolué pour les débuts de saison en DR2).

Après consultation des capitaines, les équipes **TF1** (DN3), **TF2** (DR1) et **TF4** (DD1) sont **reconduites**.

Pour ce qui est de TF3, il apparaît que l'incompatibilité de fonctionnement entre les joueurs de l'équipe conduit aux départs de 3 des membres de cette équipe 2017-2018 (Bedouet, Rigault et Legros). Les années précédentes 3 autres joueurs ont quitté le club pour les mêmes motifs (Briand, Le Minoux, Guillet) Dès lors, le comité Directeur décide de **ne pas reconduire l'équipe de TF3** pour la saison prochaine sauf si les deux joueurs restants trouvent 4 nouveaux joueurs avant le 23 août 2018.

L'objectif sportif de la saison prochaine est de maintenir à minima notre DN3 et DR1, ce qui au vu de la saison écoulée n'est pas acquis compte tenu du niveau de ces divisions et de remonter la DD1 en DR2.

Les inscriptions des équipes DR1 et DN3 vont être adressées dans la semaine à la Ligue de Bretagne. **Hervé**.

➤ **Remplacement des billards anglais et réfection du billard de la maison des jeunes :**

L'opération de remplacement des billards est engagée depuis le 15 juin, puisque 2 billards sont d'ores et déjà partis (un pour Stéphane Dumont et un pour Alban Martin)

- Un retard de la société Suprême en Angleterre a empêché la société Bulldog de nous livrer les 4 nouvelles tables. Après contact, cette livraison est attendue dans la dernière semaine de juillet.
- A la livraison des billards, la société Bulldog enlèvera les deux billards restants pour les livrer à leur destinataires (Mickaël et Stéphane Dumont).

Stéphane Dumont est passé faire la réfection du billard de la maison des jeunes de Thorigné. 2 queues de billards ont été achetées pour le compte de la maison des jeunes (qui nous remboursera au vu de la facture de 30€émise par Stéphane Dumont)

➤ **Matériel et petits travaux :**

Un accroc a été fait sur le billard français n°1 lors d'une séquence d'initiation de l'école de billard. Philippe Granger est disposé à faire « marcher » son assurance responsabilité civile.

Pour autant, les adhérents payent dans leur licence une assurance et le club est lui-même assuré auprès de la SMACL.

Marcel, est toujours chargé, à son retour, de voir si une prise en charge de la réparation est possible par l'assurance fédérale, la SMACL et en dernier l'assurance du joueur.

4 feuilles cartonnées restent à acheter pour modifier la couleur du fonds des cadres dans lesquels sont exposées les tenues du club. Couleur retenue : gris « taupe ». **Régis**

➤ **Renouvellement du bureau et assemblée générale :**

La date de l'assemblée générale est fixée vendredi 31 août 2018 à 20h au club.

Six membres du Comité sont sortants en conformité avec les termes de **l'article 8** des statuts de l'association ; Seuls Régis Durand et Mickael Henneon sont réputés reconduits en l'absence de volonté contraire exprimée par l'assemblée générale

Sur ces six membres sortants Hervé Rabault et Marc Éluard ont exprimé leur volonté de ne pas se représenter ; les autres confirmant leur intention de se représenter aux suffrages de cette assemblée

Compte tenu de l'importance des postes laissés vacants (Président et Trésorier) un mail va être adressé aux adhérents pour les convoquer à cette assemblée générale et attirer l'attention de quelques bonnes volontés pour reprendre le flambeau. **Par Hervé**

➤ **Divers**

Nuit du sport le 8 juin 2018 :

L'ABTF é été présente à la maison des jeunes de la commune ce jour de 19h à 22h. Une présence conséquente a permis un vrai succès.

Barbecue du 9 juin 2018 :

Une dizaine de joueurs ont participé à la petite animation « billard pétanque » de l'après-midi.

A suivre une trentaine d'adhérents (avec conjoints) était présent pour partager ce traditionnel moment de rencontre de fin de saison, toujours aussi convivial.

Remise des trophées de la commune :

Andre Delabarre é été, une nouvelle fois, honoré pour ses prestations sportives (Champion de Bretagne Libre R1) mais c'est une satisfaction pour le club de voir Denis Renault distingué pour son action en tant que bénévole.

Le Comité Directeur s'associe à cette reconnaissance tant l'engagement de Denis est constant, constructif et toujours fait dans le désintéressement et la bonne humeur ! Ci-après le discours prononcé par madame le maire à cette cérémonie :

« Denis Renault, sans être membre du comité Directeur est un élément moteur du club de Billard auquel il apporte tout son dynamisme et ses compétences techniques. C'est ainsi qu'il a procédé à tous les réaménagements internes de la salle de billard des Molières après l'agrandissement de celle-ci et qu'il est un membre actif pour participer à l'organisation, à l'arbitrage et à la bonne tenue de toutes les compétitions accueillies par le club.

Sa contribution à la vie de la commune va d'ailleurs bien au-delà de notre club puisqu'il a notamment très largement contribué à la réalisation du four à pain des Longrais (inauguré en octobre 2014) et est un membre tout aussi dynamique et engagé de l'UNC-soldats de France.

La commune souhaite donc récompenser cet adhérent aussi sympathique qu'efficace et dont le seul défaut et de ne jamais savoir dire « non » à toutes les sollicitations qu'on lui soumet. »

Accueil de jeunes dans le cadre des activités périscolaires :

Eric Lepage nous a soumis une demande d'accueil d'un nouveau cycle d'initiation (billard anglais et français) auprès des enfants de Ce1-Cm1-Cm2 sur le temps périscolaire (16h30-17h30 aux Molières) du 11 septembre au 18 octobre (soit 6 séances).

L'ABTF a donné son accord sur le principe en limitant à 8 enfants.

La prochaine réunion se tiendra le 27 août 2018 à 20h30.